

- 1 le pas Jallès
- 2 l'arboretum
- 3 la piste cyclable Bordeaux / Lacanau - Boucle verte
- 4 le pont de la Jalle (ancien pont du chemin de fer)
- 5 le Poujeau de la Capère
- 6 la zone de captage des sources Thil-Gamarde
- 7 la zone de chasse* → Clairière aux asphodèles
- 8 le ruisseau souterrain du Cagareou
- 9 le labyrinthe des bords de Jalle
- 10 l'exposition du Sijalag
- 11 le Domaine du Bourdieu
- 12 le Camp des Lanciers



* Mise en garde
période de chasse :
chaque année du premier
week-end de septembre
à fin février.

Légende

-  Boucle par la forêt 4,8 km
-  Boucle par la ville 7,8 km
-  Boucle verte Cub
-  Réseau hydrographique
-  Parc public
-  Prairie
-  Espace boisé
-  Zone de protection des sources
-  Arrêt de bus Liane 3+



0 250 100 150 200
Mètres

Les références historiques

La ligne de chemin de fer Bordeaux - Lacanau - La construction de cette ligne est due à la volonté commune du maire de Lacanau, Joseph Kiekowski et de Pierre Ortal, industriel très investi dans le domaine ferroviaire. La première section, 48 km de Bordeaux à Lacanau-ville, voit le jour en 1885 et son prolongement jusqu'à la station balnéaire sur l'océan sera mis en service en 1905. La liaison sera fermée en 1978, puis transformée en piste cyclable départementale, l'une des voies douces les plus empruntées de Gironde. Des bâtiments aujourd'hui, il ne reste sur Saint-Médard-en-Jalles que l'ancienne gare, maintenant Gare cycliste (rue Gabriel Garbay), réaménagée en 1989. **3**

Le Domaine du Bourdieu - Propriété privée, cette maison bourgeoise construite au 18^e siècle, était la propriété du Sieur Delmestre, courtier royal à Bordeaux. Il s'agissait d'un domaine à destination viticole jusqu'en 1920, comprenant également quelques terres labourables et un vaste patrimoine boisé. En 1980, la bâtisse et les 28 hectares du parc sont inscrits à l'inventaire des « Sites pittoresques » de la Gironde. En 1981, la façade, la toiture et l'escalier du château sont inscrits à l'inventaire des Monuments historiques. En 1986, 1 hectare est vendu à la municipalité pour la construction de la résidence pour personnes âgées Flora Tristan. Aujourd'hui, ce patrimoine arboré a subi de nombreux dégâts résultant de la tempête de 1999. **11**

Le Pas Jallès - Signifiant le « pas de la Jalle », c'est-à-dire l'ancien passage à gué de la Jalle, avant que le pont routier qui l'enjambe n'existe. **1**

Le camp des Lanciers - Ce quartier doit son nom à la présence, en 1845, des lanciers du Duc d'Aumale. Puis, le lotissement a vu le jour dans les années 1880, accueillant des familles de poudriers, blanchisseuses ou maraîchers, des métiers autrefois très présents sur la commune. **12**

Poujeau de la Capère - D'abord camp romain, il s'agissait d'une motte féodale près de laquelle avait été édifée une chapelle dans la seigneurie de Tyran. Les affleurements calcaires à plusieurs endroits, appelés causserons, étaient exploités au 13^e siècle pour les fours à chaux. **5**

Tout savoir sur les jalles...

Les jalles classées « Natura 2000 »

Le réseau hydrographique des jalles est classé « Natura 2000 » car constitué d'**habitats naturels humides remarquables** (notamment les boisements humides rivulaires de cours d'eau dominés par l'aulne glutineux et le frêne) et d'une faune protégée au niveau européen (loutre, cistude, vison d'Europe, lamproies, chabot, damier de la succise...).

Le Sijalag et le rôle stratégique de la Jalle

Le Syndicat intercommunal des Jalles de Lande à Garonne (Sijalag) assure la gestion et la valorisation des cours d'eau drainant son territoire. La Jalle joue un rôle majeur concernant l'écoulement des eaux pluviales pour les communes du quadrant Nord-Ouest de la Communauté urbaine de Bordeaux. Le Sijalag met en œuvre des mesures pour maintenir et améliorer l'état écologique de la Jalle. De plus, il assure l'entretien et la surveillance des ouvrages hydrauliques et des digues. Plus d'informations sur www.sijalag.com

Cistude nature au cœur des sources

L'association Cistude nature a en charge la réalisation et le suivi du plan de gestion du site des Sources du Thil et de Gamarde. Plus d'informations et détails des animations dans le secteur du Bois des sources sur www.cistude.org



Le rôle essentiel de la ripisylve

La ripisylve est la **forêt riveraine d'un cours d'eau**, elle peut correspondre à un corridor large comme à un liseré très étroit et se compose d'**essences variées à bois tendres** (saules, aulnes, peupliers...) et d'**à bois durs** (frênes, érables, chênes...). Sa composition et sa morphologie sont liées aux **inondations** plus ou moins fréquentes. A l'interface entre milieux aquatiques et terrestres, la ripisylve dispose d'une **dynamique propre** et forme une **mosaïque végétale** d'une **grande richesse floristique**.

Les références naturalistes

Le site des Sources du Thil et de Gamarde

se situe dans le bassin versant de la Jalle, lui-même inclus dans le bassin versant de la Garonne. La Jalle a la particularité d'avoir plusieurs sources sur les communes de Saint-Jean d'Ilac, Martignas-sur-Jalle et Salaunes pour se jeter dans la Garonne à hauteur des communes de Blanquefort et Bordeaux, après **plus de 176 km de linéaire** et après avoir notamment traversé la commune de Saint-Médard-en-Jalles.

Le sous-sol du site des Sources est constitué de **formations géologiques** datant de l'ère tertiaire. Ce sont d'ailleurs ces formations de l'oligocène qui constituent les nappes aquifères au sein desquelles la Lyonnaise des eaux prélève l'eau pour le compte de la Communauté urbaine de Bordeaux. Ce site alimente la Cub en eau potable à hauteur de 17%, ce qui en fait un espace fragile qu'il faut préserver de tout risque de pollution. C'est la raison pour laquelle il est classé « Zone de protection de sources » par le Préfet et que les parties les plus sensibles sont inaccessibles au public. En effet, vous longerez sur une partie du parcours un grillage qui indique la proximité des zones protégées. **6**

Sur le chemin, vous traverserez essentiellement la chênaie mésophile, dominée par le **chêne pédonculé** (Quercus robur). On observera également le **robinier faux-acacia** (Robinia pseudo-acacia), espèce envahissante utilisée depuis longtemps pour la fabrication des piquets de vigne (carassons). Enfin, vous rencontrerez le **pin maritime** (Pinus pinaster), dont de très beaux spécimens datant de l'époque de Napoléon III.

Sur les parties plus sèches, les boisements accueillent aussi le **chêne tauzin** (Quercus pyrenaica). Les sous-bois varient en fonction de la densité du boisement et des sols et on y observe des espèces typiquement forestières comme le **fragron ou grignon** (Ruscus aculeatus) utilisé autrefois pour le ramonage des cheminées. On peut également trouver, au sein des boisements moins denses, la **fougère aigle** (Pteridium aquilinum), la **molinie** (Molinia caerulea) ou encore certaines espèces d'orchidées dans les prairies.



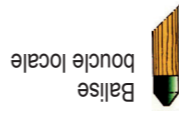
© Photos Mathieu Molières et Mathieu Beronneau



Document réalisé par la ville de Saint-Médard-en-Jalles, en partenariat avec l'association du Patrimoine, Cistude nature et le Sijalag.
Renseignements Mission « Agenda 21 » de la Ville, tél. : 05 56 57 40 89 ou agenda21@saint-medard-en-jalles.fr

« Si vous rencontrez un problème arbre en travers du chemin, ou autre, sur le parcours : balise cassée, merci de le signaler au 05 56 57 40 89 »

Les balises



Je marche sur les chemins



Je touche les végétaux avec les yeux



Je n'utilise ni briquet, ni allumette



Je jette dans la poubelle, pas dans la nature

Durant la balade, j'adopte un comportement respectueux

Vous traversez un secteur naturel. Aussi, nous vous remercions d'adopter un comportement respectueux vis-à-vis de la faune et de la flore : n'y jeter aucun déchet d'aucune sorte, ne pas faire de feu ni jeter de mégot de cigarette, ne pas cueillir, ne pas vous écarter des chemins balisés (vous longez aussi des propriétés privées).

Pour plus d'informations sur www.lacub.fr/nature-cadre-de-vie



La boucle verte est un itinéraire de découverte reliant les grands espaces naturels majeurs de l'agglomération bordelaise sur 140 km et traversant 21 communes, dont Saint-Médard-en-Jalles avec 13 km de balade.

Conception / réalisation service Communication > Ville de Saint-Médard-en-Jalles 2013 > Imprimé sur papier recyclé

À l'entrée Est de la commune, le long de la Jalle, une aire de loisirs a été aménagée. Elle comprend des terrains de sport, une rotonde accueillant divers événements tout au long de l'année, une esplanade de tir à l'arc, une aire de pratique des sports de sable ouverte d'avril à septembre et une exposition permanente proposée par le Sijalag. **10**

Dans le cadre du programme « La nature au coin de ma rue », les bords de Jalle de Gajac s'apprentent à devenir la porte d'entrée Ouest du futur « Parc intercommunal des Jalles ». Plus de 200 arbres y ont été plantés, prémices d'un arborétum **2** privilégiant les espèces endémiques et qui sera, à terme, un site de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et à la biodiversité. Un **labyrinthe végétal** est également aménagé par la Ville, pour le plaisir des petits comme des grands. **9**

Les bords de Jalle (Gajac)

Aux portes du Médoc, entre les plages océanes et le centre-ville de Bordeaux, la commune de Saint-Médard-en-Jalles est constituée de **près de 5 000 hectares de zones naturelles**. Au quotidien, la Ville place au cœur de ses préoccupations la préservation de cet équilibre essentiel entre espaces naturels et expansion économique d'une commune en développement. Afin d'offrir aux Saint-Médardais un cadre de vie toujours plus agréable, été comme hiver, elle a fait naître sur l'ensemble des huit quartiers de nombreuses **réalisations végétales** innovantes et créatives (plantations d'arbres ou d'arbustes, aménagements d'espaces naturels de détente ou de jeu, élaboration de massifs, de jardinières ou autres colonnes fleuries...), qui lui ont valu l'obtention de sa **première fleur** en 2009. Des créations toujours réalisées en cohérence avec l'**Agenda 21** local lancé par la municipalité en 2010, et avec sa **charte paysagère** éditée la même année.

En partenariat avec les habitants : la Ville favorise la participation de tou(te)s les Saint-Médardais(es) au fleurissement de la commune au travers du **concours annuel des « Fenêtres, balcons et jardins fleuris »** et la démarche participative « **Jardignons la ville ensemble** », dont le but est de réaliser conjointement un guide de gestion écologique des espaces verts communaux.

« Saint-Médard-en-Jalles, une ville durable »